

Nous construisons ensemble votre nouveau centre-ville

Lettre d'information N°4

Novembre 2025



Centre-
Ville du
Blanc-
Mesnil

Votre centre-ville évolue au quotidien



Perspective de la future halle de marché
© Urbanita Architecture

Nouvelle halle de marché et centre municipal de santé pluridisciplinaire Rendez-vous en 2026 pour le début des travaux !

Ce nouvel équipement public rassemblera en un seul lieu :

- La relocalisation de la halle de marché du centre-ville
- Deux coques commerciales intégrées à la halle de marché
- La relocalisation du Centre municipal de santé pluridisciplinaire (CMSP)
- Un parking souterrain capacitaire et du stationnement aérien à l'arrière de l'équipement
- Un parvis de halle de marché végétalisé

En 2026, le chantier démarrera pour une durée de deux ans et demi environ.

La halle de marché, le CMSP et les espaces publics avoisinants accompagneront ainsi la transformation du quartier et l'offre commerciale renouvelée.



Perspective arrière de la future halle de marché
© Urbanita Architecture

Le Square de la Paix, premier espace public inauguré !

Depuis son inauguration le 19 juin 2025, le Square de la Paix accueille petits et grands pour une pause en rentrant de l'école, en rentrant des courses ou bien tout simplement profiter des 300 m² d'espaces publics.



De nouveaux commerces, une nouvelle pharmacie au centre-ville !

Le 15 septembre 2025 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle pharmacie du centre-ville. Le renouvellement de l'offre commerciale du centre-ville est au cœur des ambitions du projet de réaménagement du quartier.



En cas de nuisances liées à un chantier

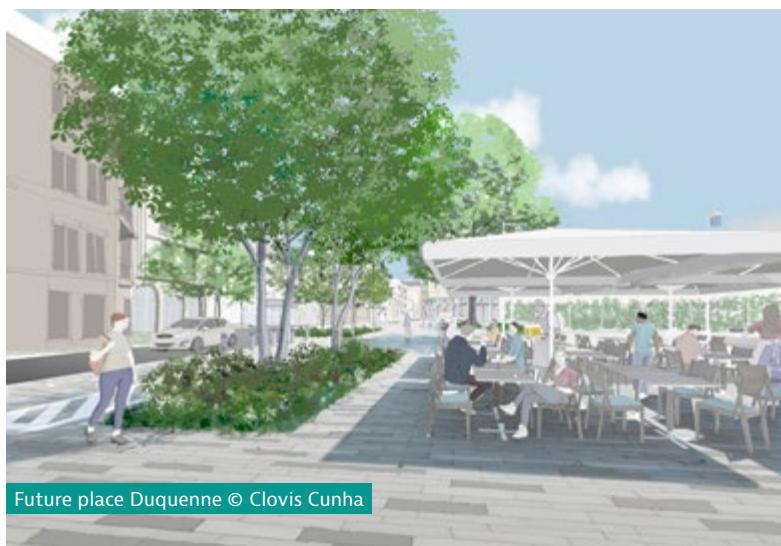
Vous pouvez contacter Mme Rebecca Florentin au 06.62.67.95.71.

En dehors des horaires de bureau, l'astreinte de la SPL Séquano Grand Paris est joignable au 06.72.44.59.80.

Des espaces publics transformés pour répondre aux besoins du quotidien



Centre-
Ville du
Blanc-
Mesnil



Future place Duquenne © Clovis Cunha

Les espaces publics font l'objet d'études visant à mieux partager la rue dans l'ensemble du centre-ville.

Qu'il s'agisse de faciliter la déambulation commerçante, de réduire le stationnement sauvage ou de renforcer la trame végétale, les objectifs poursuivis doivent permettre d'apaiser le centre-ville.

Ne pas jeter sur la voie publique